

TRADEMARK ASSIGNMENT

Electronic Version v1.1
 Stylesheet Version v1.1

SUBMISSION TYPE:	NEW ASSIGNMENT		
NATURE OF CONVEYANCE:	CHANGE OF NAME		
CONVEYING PARTY DATA			
Name	Formerly	Execution Date	Entity Type
Activcard Europe, S.A.		12/05/2005	CORPORATION: FRANCE
RECEIVING PARTY DATA			
Name:	ActivIdentity Europe S.A.		
Street Address:	6531 Dumbarton Circle		
City:	Freemont		
State/Country:	CALIFORNIA		
Postal Code:	94555		
Entity Type:	CORPORATION: FRANCE		
PROPERTY NUMBERS Total: 1			
Property Type	Number	Word Mark	
Registration Number:	1975131	ACTIVCARD	
CORRESPONDENCE DATA			
Fax Number:	(703)281-7459		
	<i>Correspondence will be sent via US Mail when the fax attempt is unsuccessful.</i>		
Phone:	703-281-7457		
Email:	eagle241@aol.com		
Correspondent Name:	DANIEL GROPPER		
Address Line 1:	9908 dale ridge ct		
Address Line 4:	vienna, VIRGINIA 22181		
ATTORNEY DOCKET NUMBER:	451		
NAME OF SUBMITTER:	Daniel R. Gropper		
Signature:	/DanielGropper241/		
Date:	10/24/2006		

OP \$40.00 1975131

Total Attachments: 5

source=Publicrecord102406#page1.tif

source=Publicrecord102406#page2.tif

source=Publicrecord102406#page3.tif

source=Publicrecord102406#page4.tif

source=Publicrecord102406#page5.tif

HAUTS-DE-SEINE**CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte sous seing privé, en date à PARIS du 3 décembre 2005, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale :

DANJEAN

Siège social :
1, place Carnot
92260 FONTENAY AUX ROSES
Forme : Société à Responsabilité Limitée.

Capital social : 107 000 Euros divisé en 1070 parts de 100 Euros chacune.

Objet social : l'acquisition et l'exploitation sous toutes ses formes de fonds de commerce de restauration, débit de boissons, salon de thé ; l'achat, la vente de tous produits alimentaires.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

Gérance : Monsieur Daniel LE LAMER demeurant 26, rue Camille Blanc 94400 VITRY SUR SEINE a été désigné en qualité de Gérant Associé, sans limitation de durée.

Immatriculation : la société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTERRE. 07623 Pour avis

SELARL C. LE GAILLARD

Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée au capital de 7 500 Euros
Siège social :
193, avenue Victor Hugo
92140 CLAMART

Aux termes d'un acte sous seing privé, en date à PARIS du 6 décembre 2005, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale :

SELARL C. LE GAILLARD

Siège social :
193, avenue Victor Hugo
92140 CLAMART

Forme : Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée.

Capital social : 7 500 Euros constitué uniquement en apport en numéraire.

Objet social : la société a pour objet l'exercice en commun de la profession de chirurgien-dentiste, spécialisé ou non suivant la qualification de ses Associés exerçants.

La société peut encore acquérir, louer, vendre, échanger les installations et appareillages nécessaires à son fonctionnement.

Elle peut de même engager le personnel auxiliaire nécessaire et plus généralement, procéder à toutes opérations financières, mobilières et immobilières, se rapportant directement à l'objet social et nécessaire à l'exercice de la profession de chirurgien-dentiste tout en n'altérant pas son caractère civil professionnel.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

Gérance : Monsieur Christophe LE GAILLARD demeurant 23, boulevard Anatole France 92190 MEUDON.

Clauses relatives aux cessions de parts :

Agrément dans tous les cas.
Agrément obtenu à l'unanimité des Associés.

Immatriculation : la société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTERRE.

07607 Pour avis
La Gérance

FORUM CONSEIL

Société à Responsabilité Limitée au capital de 1 000 Euros
Siège social :
33, rue Cartault
92800 PUTEAUX

Aux termes d'un acte sous seing privé, en date à PUTEAUX du 20 novembre 2005,

il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale :

FORUM CONSEIL

Siège social :
33, rue Cartault
92800 PUTEAUX
Forme : Société à Responsabilité Limitée.

Capital social : 1 000 Euros.

Objet social : la société a pour objet de fournir à des clients français ou étrangers des prestations de conseil et d'expertise dans le domaine :

- du montage d'opérations d'aménagement.

- du montage d'opérations immobilières.

- de l'ingénierie d'infrastructures.

- du rachat d'entreprises ou de prises de participations en capital, en particulier dans les entreprises liées à la construction, aux travaux et aux services publics, à l'ingénierie,

- et plus généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

Gérance : Monsieur Thierry BODARD demeurant 33, rue Cartault 92800 PUTEAUX.

Immatriculation : la société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTERRE.

07575 Pour avis
Le Représentant Légal

Aux termes d'un acte sous seing privé, en date à PARIS du 5 décembre 2005, enregistré le 8 décembre 2005 à la Recette Principale de SURESNES, bordereau 2005/491, case 13,

il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale :

RUBI

Siège social :
6, rue Desbassayns de Richemont
92150 SURESNES

Forme : Société à Responsabilité Limitée.

Capital social : 7 700 Euros, divisé en 100 parts sociales de 77 Euros chacune.

Objet social : Tant en France qu'en Europe : l'exploitation d'un café, bar, brasserie, restaurant, salon de thé et restauration rapide.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

Gérance : Monsieur Nicolas ROUGON demeurant 19, rue de Villacoublay 78140 VEZEY nommé statutairement pour une durée illimitée.

Immatriculation : la société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTERRE.

07662 Pour avis

Aux termes d'un acte sous seing privé, en date à BOULOGNE BILLAN-COURT du 21 novembre 2005,

il a été constituée une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale :

PERVADE CONSULTING

Siège social :
59, avenue Edouard Vaillant
92100 BOULOGNE
BILLAN-COURT

Forme : Société à Responsabilité Limitée.

Capital social : 1 000 Euros.

Objet social : conseil en stratégie et management.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

Gérance : Monsieur Denis PELLETIER demeurant 59, avenue Edouard Vaillant 92100 BOULOGNE BILLAN-COURT.

Immatriculation : la société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTERRE.

07656 Pour avis

MODIFICATION**SOCIETE INDUSTRIELLE DE VENTE ECHANGE ET LOCATION**

Siège :

S.I.V.E.L.

Société Civile

Au capital de 532 000 Euros

Siège social :

83, avenue Aristide Briand
92120 MONTROUGE
542 045 752 R.C.S. NANTERRE

Par Assemblée Générale Extraordinaire des Associés en date du 14 novembre 2005, les Associés ont décidé à l'unanimité le rachat par la société à deux Associés de 3000 parts de 15 Euros et la réduction concomitante du capital correspondant aux 3000 parts annulées soit une valeur de 45 000 Euros.

Le capital se trouve ainsi ramené à 537 000 Euros divisé en 35 800 parts de 15 Euros chacune.

Le procès-verbal de ladite Assemblée a été déposé au rang des minutes de Maître BUISSON, Notaire à VENDOME (41100) pour enregistrement.

En conséquence de ce qui précède, les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés.

Mention en sera faite au R.C.S. de NANTERRE.

07570 Pour avis
Le Gérant

DOUENEL & SÈDÈS CONSULTANTS

Société à Responsabilité Limitée au capital de 60 003,93 Euros

Siège social :

28, avenue Charles de Gaulle
Boîte Postale 45
92202 NEUILLY SUR SEINE
351 111 299 R.C.S. NANTERRE
1989 B 2429

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 30 novembre 2005, enregistrée à la Recette des Impôts de NEUILLY SUR SEINE le 2 décembre 2005, bordereau 2005/512, case 3,

il a été décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 15 000,99 Euros par apports en numéraire pour le porter de 60 003,93 Euros à 75 004,92 Euros

par l'émission de 984 parts nouvelles de 15,24 Euros chacune.

Mention en sera faite au R.C.S. de NANTERRE. 07638 Pour avis

QUO MEDIA

Société à Responsabilité Limitée au capital de 15 244,90 Euros

Siège social :

60, rue Sadi Carnot
92000 NANTERRE
381 168 848 R.C.S. NANTERRE
SIRET 381 168 848 00053
APE 744 B

Les Associés réunis en Assemblée Générale Extraordinaire du 15 octobre 2005, ont décidé qu'à compter du même jour, le siège social a été transféré au :

60, rue Sadi Carnot
92000 NANTERRE
au :
32, rue de Courbevoie
92000 NANTERRE

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention en sera faite au R.C.S. de NANTERRE.

07609 Pour avis
Le Représentant Légal

F.S. CONSULT +

Société à Responsabilité Limitée au capital de 8 000 Euros

Siège social :

8, rue Fournier
92110 CLICHY
438 895 443 R.C.S. NANTERRE

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 1^{er} août 2005, il a été décidé de transférer le siège social du :

8, rue Fournier
92110 CLICHY
au :
13-15-17, avenue Marc Sangnier
92390 VILLENEUVE
LA GARENNE

à compter du 1^{er} août 2005.
L'article 5 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention en sera faite au R.C.S. de NANTERRE. 07571 Pour avis

ACTIVCARD EUROPE

Société Anonyme

Au capital de 42 146 342 Euros

Siège social :

24/28, avenue du Général de Gaulle
92150 SURESNES
341 213 411 R.C.S. NAN ERRE

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 5 décembre 2005 a décidé le changement de dénomination de la société qui devient :

ACTIVIDENTITY EUROPE SA

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Mentions en sera faite au R.C.S. de NANTERRE. 07551 Pour avis

ANAI

Société à Responsabilité Limitée au capital de 50 060 Euros

Siège social :

39, rue Anatole France
92300 LEVALLOIS PERRET
334 963 923 R.C.S. NANTERRE

Suivant délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 août 2005, les Associés, statuant dans le cadre des dispositions de l'article L.223-42 du nouveau Code de Commerce ont décidé de ne pas prononcer la dissolution anticipée de la société bien que l'actif net

ACTIVCARD EUROPE
Société anonyme au capital de 42 146 342 Euros
Siège social : 24 / 28 Avenue du Général de Gaulle – 92 150 SURESNES - FRANCE
341 213 411 RCS NANTERRE

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

DU 05 DECEMBRE 2005

PROCES-VERBAL

L'an deux mille cinq
le cinq décembre
à dix heures

les Actionnaires de la Société ACTIVCARD EUROPE, société anonyme au capital de 42 146 342 Euros , dont le siège est situé 24/28 Avenue du Général de Gaulle, 92 150 Suresnes, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 341 213 441 RCS NANTERRE, se sont réunis au siège social, sur convocation du Conseil d'Administration, observation étant faite que préalablement à la convocation, il a été envoyé aux actionnaires qui l'ont demandé le préavis de réunion prévu par l'article 129 du décret du 23 mars 1967.

Il a été établi une feuille de présence à laquelle ont été annexés les pouvoirs des actionnaires représentés par des mandataires et qui a été émargée par chaque membre de l'Assemblée en entrant en séance.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Marc HUDAVERT, dûment habilité par un pouvoir de Monsieur Yves AUDEBERT, Président du Conseil d'Administration, et ceci en l'absence de ce dernier et d'administrateur désigné à la fonction de président de séance par le Conseil d'Administration.

En l'absence d'actionnaires acceptant la fonction de scrutateur, le président de séance assume seul cette mission.

Monsieur Philippe du CHALARD, Avocat, est désigné comme secrétaire.

Messieurs Jean-Louis BRUN d'ARRE et Monsieur Laurent ODOBEZ représentant le Cabinet BDO Marque Gendrot, Commissaires aux Comptes de la Société, régulièrement convoqués, sont absents et excusés.

Monsieur Francis YAN et Monsieur Jean-Sébastien PICON, membre du Comité d'Entreprise informés sont absents et excusés.

La feuille de présence, certifiée conforme par les membres du Bureau ainsi constitué, permet de constater que les actionnaires présents ou représentés possèdent plus du tiers des actions ayant le droit de vote. L'assemblée, régulièrement constituée, peut donc valablement délibérer et le Président déclare la séance ouverte.

Il dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'assemblée :

- le procès-verbal de la délibération du Conseil d'Administration du 15 novembre 2005 ayant décidé de l'ordre du jour de la présente assemblée,
- les copies et les récépissés postaux des lettres recommandées de préavis de réunion adressées aux actionnaires qui en ont fait la demande, en conformité de l'article 129 du décret du 23 mars 1967,
- la copie et l'avis de réception de la lettre recommandée de convocation adressée aux commissaires aux comptes,
- la feuille de présence à l'assemblée à laquelle sont annexés les pouvoirs des actionnaires représentés par des mandataires,
- le rapport du Conseil d'Administration,
- un exemplaire des statuts de la Société.

Le Président rappelle à l'assemblée que tous les documents et renseignements visés par la loi et les règlements ont été tenus à la disposition des actionnaires depuis la convocation de l'Assemblée et ces mêmes documents ont été adressés aux actionnaires qui en ont fait la demande conformément aux dispositions légales et réglementaires.

L'Assemblée donne acte au Président de ses déclarations et chaque actionnaire présent déclare avoir été mis en mesure d'exercer son droit de communication.

Le Président rappelle que l'Assemblée est réunie afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Changement de dénomination sociale
- Modification corrélative des statuts
- Pouvoirs.

Lecture étant faite du rapport du Conseil d'Administration la discussion est ouverte.

Puis, plus personne ne demandant la parole, les résolutions suivantes sont mises aux voix :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une assemblée générale extraordinaire, décide de modifier la dénomination sociale de la Société qui est désormais à compter de ce jour :

" ActivIdentity Europe S.A "

Cette résolution est

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une assemblée générale extraordinaire, comme conséquence de la résolution qui précède, décide de modifier l'article 2 des statuts, lequel sera désormais rédigé de la manière suivante :.

ARTICLE 2 - DENOMINATION

"La dénomination de la société est "ActivIdentity Europe S.A."

(..... le reste de l'article est inchangé)

Cette résolution est

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une assemblée générale extraordinaire, confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'effectuer toutes formalités de dépôt et de publicité.

Cette résolution est

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture a été signé par les membres du bureau.

**Le Président de séance et Scrutateur
Marc HUDAVERT**



**Le Secrétaire
Philippe du CHALARD**

